



VILLE DE MARCKOLSHEIM

REGION GRAND EST

ARRETE MUNICIPAL N°2026-37 PORTANT DELEGATION DE FONCTIONS A Mme Patricia CUCUAT, 5ème ADJOINTE AU MAIRE

Le Maire de la Commune de Marckolsheim,

Vu l'article L. 2122-18 du Code Général des Collectivités territoriales qui confère au maire le pouvoir de déléguer sous sa surveillance et sa responsabilité une partie de ses fonctions à un ou plusieurs de ses adjoints;

Vu les articles L. 2122-22 et L. 2122-23 du Code Général des Collectivités territoriales ;

Vu la délibération du conseil municipal du 21 mars 2026 fixant à huit le nombre des adjoints au maire;

Vu le procès-verbal de l'élection du maire et des adjoints le 21 mars 2026 ;

Considérant que pour la bonne marche des services municipaux et pour permettre une parfaite continuité du service public, il convient de déléguer certaines fonctions du maire aux adjoints au maire ;

ARRETE

Article 1 : Madame Patricia CUCUAT, 5ème adjointe au maire, est chargée de la famille et des solidarités.

Délégation de fonctions permanente lui est donnée dans ces domaines, et notamment pour :

- les relations entre la commune et le CCAS et les autres institutions pour la mise en œuvre des politiques sociales,
- la politique en faveur des personnes les plus en difficulté (l'épicerie sociale et solidaire, ...)
- les séniors et les relations intergénérationnelles,
- les relations avec les bailleurs sociaux et notamment la création d'une nouvelle maison senior
- les relations avec la communauté de communes sur les vieillissements de la population
- le suivi des jardins familiaux
- le suivi du Conseil des aînés,
- le suivi du conseil local de santé mentale.

- l'accueil d'une structure dédiée à la santé mentale (ARSEA)
- le suivi de l'avenir de l'EHPAD

Article 2 : Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Strasbourg dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Article 3 : Copie du présent arrêté sera inscrit au registre des arrêtés et transmise à :

- Madame Patricia CUCUAT, 5ème adjointe au maire ;
- Monsieur le Sous-Préfet de l'Arrondissement de Sélestat-Erstein ;
- Monsieur le Responsable du SGC de Sélestat – comptable public.

Fait à Marckolsheim, le 02 avril 2026

Le Maire,

Frédéric PFLIEGERSDOERFFER

Notifié le : 2 | 4 | 2026
Signature de l'adjointe :

